

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – INTERPELLATION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date	Heure	Numéro	Département(s)
	10.03.2022	14h18	22.136	DFDS
Annule et remplace				

Auteur(s) : Groupe UDC

Titre : Sécurité informatique : quelles actions du gouvernement ?

Contenu :

Suite au piratage massif de données à l'Université de Neuchâtel (UniNE), données qui fuient désormais sur le darknet, le Conseil d'État peut-il nous apporter des réponses sur les éléments suivants :

- Les systèmes de sécurité informatique de l'État et de ses institutions font-ils l'objet d'une analyse régulière du niveau de protection, au travers d'une veille technologique par exemple ? Ce piratage massif ne montre-t-il pas des failles qui auraient pu/dû être corrigées plus tôt ?
- Le Conseil d'État peut-il nous renseigner sur la quantité de données volées (Go/To) ?
- Il a été constaté à travers le piratage des données que certains éléments ont fuité en raison de négligences humaines (échange de mots de passe entre collaborateurs par e-mail, absence de cryptage ou de mots de passe sur la plupart des fichiers/dossiers, etc.). Disposer des systèmes de protection dernier cri sans discipline humaine, c'est comme avoir le meilleur système d'alarme dans votre maison mais ne pas fermer la porte à clé en sortant. Dès lors, comment le Conseil d'État compte-t-il sensibiliser les collaboratrices et collaborateurs de ses institutions afin que les gestes de protection élémentaires simples soient compris et surtout appliqués au quotidien ?
- D'autres institutions ou secteurs liés à l'État ont-ils été ou sont-ils potentiellement et directement menacés par un piratage de cette ampleur ? Cas échéant, quelles mesures l'État et le service informatique de l'entité neuchâteloise (SIEN) ont-ils déjà entreprises ou vont-ils entreprendre pour y parer ?
- Les auteurs de cet acte de piratage massif ne sont pas clairement identifiés, mais il a été démontré que les attaques provenaient, selon toute vraisemblance, du territoire ukrainien. Les institutions neuchâteloises intéressent donc des hackers à l'international. Face à ce constat, ce d'autant plus avec l'escalade des tensions sur la scène internationale, un acte de piratage de masse, par exemple pour modifier l'issue d'une votation populaire ou d'une élection, n'est pas à exclure. Le Conseil d'État envisage-t-il dès lors la suspension du vote électronique et du traitement en ligne des résultats des élections et des votations futures ?

Développement :

Au regard de la situation internationale, de l'ampleur du préjudice subi par l'UniNE et des conséquences potentiellement graves de la fuite des données sur le darknet, des réponses urgentes doivent être apportées à ces questions.

Souhait d'une réponse écrite : NON

Demande d'urgence : OUI

Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) :

Niels Rosselet-Christ

Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :
Arnaud Durini	Roxann Durini	Estelle Matthey-Junod
Quentin Geiser	Christiane Barbey	Grégoire Cario
Daniel Berger	Evan Finger	Damien Schär